

moins
de papiers
plus
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Commerce international

L'Afrique et l'Arménie figurent parmi les récents sujets abordés par la CCIG.

PAGE 4

Innovation ouverte

Le festival **Open Geneva 2018** s'est installé le 9 avril dernier à la CCIG, avec notamment une table ronde.

PAGE 5

Paielements harmonisés

Le 24 mai prochain, la CCIG co-organisera avec la BCGE une conférence sur la réforme en cours.

PAGE 6

MOBILITÉ

Le transport public, talon d'Achille du Grand Genève

La HES-SO Genève a publié le 12 avril dernier sa nouvelle étude « Le Grand Genève, sa population et son désir de vivre ensemble ». Un focus a été porté cette année sur la mobilité, préoccupation majeure des sondés de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Sans être surprenants, les résultats frappent parfois par leur ampleur et rappellent que des mesures s'imposent rapidement.



© David Wagnière (FT)

L'enquête 2018 réalisée par le professeur Andrea Baranzini, Caroline Schaefer et Sabine Emad fait suite à celle menée en 2016, ce qui permet de comparer l'évolution du ressenti

des habitants de la métropole genevoise. Dans l'étude « Le Grand Genève: centre urbain et pôle métropolitain » de 2011*, on le notait déjà: avec la croissance éco-

nomique et démographique, le trafic routier et la motorisation des ménages augmentent en proportion inverse du taux d'occupation des véhicules, mais surtout en périphérie.

La mobilité: problème numéro un

Parmi les constats principaux de la présente étude, les transports figurent à nouveau en tête des problématiques à traiter en priorité. Les répondants qui ont cité ce thème sont passés à 45 %, contre 33 % en 2016. Le taux est même de 55 % pour les Haut-Savoyards (contre 42 % à Genève).

Malgré les encombrements quotidiens au bout du lac (centre et périphérie), la grogne n'est pas aussi flagrante qu'on pourrait l'imaginer. La mobilité ne suscite globalement ni satisfaction, ni contrariété appuyée. Sans surprise, le contentement est bien moindre auprès des répondants français que suisses au vu des trajets effectués. Mais beaucoup de pendulaires frontaliers semblent « accepter » leur sort. Les actifs de 25 à 64 ans sont effectivement les moins satisfaits, car on

peut imaginer que le temps passé sur la route leur fait perdre un temps précieux pour leur activité professionnelle. Ce qui est moins le cas des 18-24 (souvent en formation) ou les plus de 64 ans (en général des retraités).

Des trajets chronophages

On se demande régulièrement combien un résident du Grand Genève met de temps pour se rendre à son travail dans la cité de Calvin. L'enquête apporte des indications précises: les habitants de Haute-Savoie et du district de Nyon font en tout un trajet aller en 45 minutes (40 dans l'Ain) et ceux de Genève 25 minutes. Mais nombreux sont ceux qui passent tout de même plus d'une heure et demie bloqués dans leur voiture!

Autre élément intéressant: le temps de trajet en véhicule privé dure en moyenne 32 minutes. Les bouchons

suite page 2

* L'étude « Le Grand Genève: centre urbain et pôle métropolitain », CCIG-BCGe-Office cantonal de la statistique (novembre 2011) peut être consultée sur le site de la CCIG, www.ccig.ch/publication/autre.

Centre de carrière

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires

Publications
d'offres d'emploi

Forums
carrières

Réseau
d'Alumni

+ 41 22 379 77 02
carriere@unige.ch
carriere.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

ALEXANDRA RYS
Membre de la Direction



Abroger pour développer

Le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV) est particulier. Il l'est au niveau urbanistique, en raison de son périmètre de 230 hectares et de son occupation actuelle par 1650 entreprises, 20 000 emplois et des logements. Il l'est également par sa construction institutionnelle et législative, basée sur des accords conclus en 2010 entre certains acteurs politiques et associatifs, qui ont débouché sur la Loi relative à l'aménagement du quartier « Praille-Acacias-Vernets » (Loi PAV). On relèvera au passage que la CCIG, comme les autres associations économiques genevoises, n'était pas partie à cet accord.

Le 23 février dernier, le Grand Conseil, à une infime majorité, a voté une modification de cette loi. Point de révolution ou d'abandon des carcans législatifs qui contraignent le projet, juste une adaptation de la répartition des typologies de logements, gardant la part belle aux logements d'utilité publique (LUP) et aux locatifs. De l'accession à la propriété il n'est question qu'au travers d'un ersatz, des PPE en droit de superficie, aux conditions contrôlées. La CCIG ne soutiendra pas cette modification.

Le PAV n'est pas une friche et chaque projet ou presque nécessitera le départ d'un occupant actuel du terrain. Ces entreprises devront être relogées en un autre lieu afin de poursuivre leurs activités. Les dépenses ainsi rendues nécessaires seront très importantes. En outre, comme pour d'autres périmètres en zone de développement, la réalisation de LUP n'est possible que grâce à la présence de logements en propriété, qui assurent l'équilibre des plans financiers. Le PAV ne pourra pas en faire l'économie.

Par ailleurs, il est temps de rendre le PAV à l'ensemble des acteurs du secteur immobilier et de lui donner un cadre adapté à la durée de sa mutation, soit plus de 40 ans. L'objectif est de construire, pas d'imposer des types de logements en faisant abstraction de leurs possibilités réelles de réalisation. La Loi PAV ne doit pas être modifiée, elle doit être abrogée. La Loi « ordinaire » sur les zones de développement (LGZD) pourra alors s'appliquer et permettra, assurément, de donner le coup d'envoi de ce projet emblématique pour Genève, avec la mixité sociale que tous appellent de leurs vœux.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ▶

en particulier coûtent cher à l'économie régionale. En toute logique, le temps moyen passé dans les encombrements est supérieur pour ceux qui travaillent à Genève (21 minutes pour la Haute-Savoie, 13 à Nyon, 12 dans l'Ain, 11 à Genève).

Par comparaison, le trajet en transports public est de 43 minutes, mais la différence est énorme entre Genève (31 minutes) et ses voisins (55 en Haute-Savoie, 57 dans l'Ain, 50 à Nyon). À ce titre, le mécontentement est particulièrement fort en France voisine : 37 % de gens fâchés en Haute-Savoie, 26 % dans l'Ain. « Ce qui m'a le plus frappé dans cette étude, c'est le niveau très élevé de l'insatisfaction des frontaliers. La desserte relativement faible ou peu efficace y est clairement mise en avant », indique Andrea Baranzini. À l'inverse, à peine 3 % des Genevois et des Nyonnais se plaignent !

Les pendulaires accrochés à leur voiture

De fait, le mode de transport privilégié en France voisine est sans surprise le véhicule privé. Mais la différence peut passer du simple au triple selon les utilisateurs : cela concerne trois-quarts des Haut-Savoyards, mais seulement un gros quart des

MODES DE TRANSPORTS				
	Ain	Haute-Savoie	Genève	Nyon
TRAVAIL				
Véhicule privé	67.9 %	79.2 %	29.2 %	52.8 %
Transports en commun	17.6 %	6.9 %	29.2 %	29.4 %
Autres	14.5 %	13.9 %	41.7 %	17.9 %
LOISIRS				
Véhicule privé	74.4 %	79.2 %	54.0 %	69.8 %
Transports en commun	18.0 %	12.2 %	24.6 %	19.7 %

■ SOURCE : Tiré de l'étude « Le Grand Genève, sa population et son désir de vivre ensemble », HES-SO Genève

Genevois. Il est donc logique que près d'un résident de France voisine sur neuf ne possède aucun type d'abonnement, tandis que près de la moitié des Genevois et des Nyonnais en ont un. Un tiers des porteurs d'abonnements s'en serviraient uniquement pour aller au travail.

Dans le cas d'un transfert modal que les autorités pourraient encourager, le transport en commun est cité dans 72 % des cas, suivi de très loin par le vélo. Dans le second choix de transport, les vélos reçoivent un quart des votes, suivi du co-voiturage, presque anecdotique.

Espoir mis dans le Léman Express

À l'horizon 2020, la mise en service du Léman Express devrait

commencer à détendre cette situation crispée. Et comme l'a relevé devant les médias François Abbé-Decarroux, directeur général de la HES-SO Genève, « le CEVA ne sera pas un simple moyen de transport, mais un nouveau concept auquel il faudra donner une âme pour que le Grand Genève se l'approprie ».

En conclusion, l'étude de la HES-SO ne fait certes pas de révélation fracassante. Mais elle a surtout le mérite de poser sur le papier une réalité statistique. Un outil de travail précieux pour que les autorités, mais aussi les entreprises, apportent des réponses concrètes. Car tout le monde va y gagner, si la mobilité des usagers s'améliore. ■

Les zones industrielles cherchent leurs propres solutions

Le canton de Genève compte 68 zones industrielles, regroupées en 44 parcs sur six régions, accueillant des entreprises actives dans plus de 500 secteurs économiques. Dans ces zones souvent excentrées, les problèmes à résoudre en matière de mobilité sont nombreux et complexes. La mobilité des professionnels a longtemps été le parent pauvre de la politique des transports.

Après des années d'attente, une Commission officielle du transport professionnel a finalement été créée, avec pour mission d'empoigner le dossier. Et enfin, en 2017, le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) a décidé d'élaborer un plan d'action des marchandises et de la logistique urbaine, en complément des autres planifications directrices : mobilité 2030, réseau routier, stationnement, mobilité douce, transports collectifs. Objectif : dégager une vision stratégique et opérationnelle en matière de distribution des biens sur le canton et à l'échelle du Grand Genève. Professionnels, communes, organisations faitières, directions et services de l'Etat travaillent d'arrache-pied pour élaborer un premier plan d'action opérationnel qui couvrira la période 2019-2023. Son entrée en vigueur est prévue pour le premier trimestre 2019.

suite page 3 ▶



À LOUER

GENÈVE | «QUARTET»

Au cœur des Charmilles, QUARTET offre des surfaces dédiées à des activités industrielles, artisanales et tertiaires, ainsi que des commerces de proximité.

Sur plus de 47'000 m² de surfaces, dont 8'500 m² divisibles dès 150 m², le projet propose des surfaces lumineuses et bénéficiant de hauteur sous-plafond entre 3.15 et 5 mètres, ouvrant sur de spacieuses cours arborées. Les surfaces industrielles et artisanales bénéficient d'une desserte logistique de plain-pied et de monte-charges de 4T. Elles sont proposées dès CHF 200.-/m²/an. Rendez-vous sur : www.quartet.ch

IN ASSOCIATION WITH
CUSHMAN & WAKEFIELD

SPG
INTERCITY
COMMERCIAL
PROPERTY
CONSULTANTS
ZÜRICH GENEVA BASEL LAUSANNE



Téléchargez l'application QUARTET sur l'App Store et Google Play

Plus d'informations

Auréli Laporte
022 707 46 75
aurelie.laporte@spgintercity.ch

SPG Intercity Geneva SA

Route de Frontenex 41A
1207 Genève
geneva.spgintercity.ch

La ZIPLO à Plan-les-Ouates

Sandra Brazzini, directrice adjointe de l'Association ZI proMobilité (pour la ZIPLO)



Quels sont les problèmes auxquels est confrontée la ZIPLO en particulier ?

Il y a une double problématique : l'accessibilité et le stationnement. La ZIPLO est à côté d'une autoroute de contournement toujours encombrée. De l'autre, le fait que 65 % des 10 000 employés soient des pendulaires français ou vaudois amène un énorme flux de voitures privées, alors même que les parcs sont restreints. Le transfert modal doit être favorisé.

Justement, quelles mesures sont prises pour développer la mobilité douce ?

La ZIPLO dispose d'une plateforme centrale et d'un plan mobilité qui encouragent le co-voiturage, les transports publics. Des navettes autogérées ont été mises en place. Des vélos électriques sont aussi à disposition durant la journée, voire pour les trajets domicile-travail. Deux campagnes de communication sensibilisent actuellement chaque collaborateur pour qu'il trouve la solution la plus adaptée. Même s'il y a davantage de parkings-relais et des bus plus fréquents, on attend avec impatience le Léman Express et le tram jusqu'à Plan-les-Ouates prévu pour 2021. Les délais diffèrent passablement entre les besoins économiques et les réalisations politiques.

Comment cela se met-il en place auprès des entreprises de la ZI ?

Il y a un plan inter-entreprises qui prévoit que chacune adhère à une charte, ce qui permet de mutualiser les forces, d'augmenter les impacts des actions et de se coordonner. À Plan-les-Ouates, c'est la commune qui finance en grande partie le plan mobilité.

Mais qu'en est-il des places laissées aux visiteurs ou aux livreurs ?

Malgré les demandes de places, l'idée n'est pas de construire davantage, mais de libérer une partie du stationnement dévolu au personnel pour les visiteurs ou les fournisseurs de passage.

La Pallanterie à Collonge-Bellerive et Meinier

John Schmalz, président de l'Association des entreprises de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie, l'AZIAP



Quelle est la particularité de la zone de la Pallanterie ?

C'est une zone un peu excentrée, non reliée au rail, qui historiquement a toujours attiré des petites entreprises artisanales ou du tertiaire. Et il y a une forte demande d'implantation de ces PME. Ce secteur dispose actuellement de 60 hectares, surface qui va doubler, et de 700 places de travail, nombre qui va tripler. En toile de fond se pose la question de la Traversée du Lac à l'horizon 2030, d'où la pertinence d'avoir une association dédiée, l'AZIAP.

Où se parquent les véhicules d'entreprises et où est stocké le matériel ?

Hormis quelques dizaines de places extérieures, tout le reste est mis en souterrain. C'est plus esthétique, mais cela augmente considérablement les coûts. Le stockage logistique ne dispose pas non plus de dépôt extérieur.

Quels efforts sont-ils menés pour encourager la mobilité douce ?

Désormais, des directives imposent par exemple la construction de parcs à vélos. La Pallanterie dispose aussi d'un plan mobilité qui encourage les collaborateurs à utiliser le bus ou les cycles. Mais la réalité, c'est que de nombreux employés frontaliers utilisent les véhicules de fonction jusqu'à leur domicile ou opèrent un transfert modal à la frontière.

ZIMEYSAVER (Meyrin-Satigny-Vernier)

Enea Margaroli, secrétaire gén. de l'Association des entreprises des communes de Meyrin, Satigny et Vernier (AZI)



Quels problèmes rencontrez-vous dans ce secteur de la ZIMEYSAVER ?

L'augmentation sensible de la pression sur le trafic des deux axes principaux que sont la route de Meyrin et la route du Nant-d'Avril est notamment due aux projets de logements à Meyrin et Vernier, au déménagement programmé des entreprises du PAV à la ZIMEYSAVER, au développement des entreprises déjà implantées et à celles qui s'installent, ainsi qu'au trafic pendulaire journalier. Cela a des conséquences sur la marche des affaires de certaines sociétés, qui voient la fréquentation des consommateurs s'effondrer en fin de journée à cause de la difficulté d'accès. Et nous avons toujours le problème des places de stationnement, souvent squattées par des véhicules ventouses.

Quelles solutions entrevoyez-vous à ce sujet ?

Un changement des habitudes des usagers de la route est indispensable pour permettre une diminution significative du trafic. Des solutions existent déjà avec les transports publics, le co-voiturage ou le vélo. L'offre des TPG s'est bien étoffée ces dernières années, mais nous avons négligé le dernier kilomètre. Il est donc primordial de résoudre rapidement cette situation. Les entreprises ont aussi un rôle important à jouer pour inciter les salariés à découvrir les alternatives compétitives lors des déplacements domicile-travail.

Quel est le rôle de votre association ?

Il est de faire l'interface entre les entreprises et les autorités cantonales et communales. Notre association participe activement, entre autres, aux commissions écoParcs des communes. Dans le domaine des transports, nous essayons de réunir les différentes demandes afin que les projets puissent être réalisés de manière efficace, constructive en prenant en compte tous les impératifs. À Genève, on prend souvent les choses à l'envers, il serait temps d'avoir du bon sens !

VOTATIONS DU 10 JUIN 2018

Enjeu fédéral

Non à une centralisation de notre monnaie !

L'initiative **Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine)** veut introduire en Suisse un système monétaire attribuant à la Banque nationale suisse (BNS) le contrôle absolu et direct de la masse monétaire, interdisant de ce fait aux banques commerciales de créer de l'argent en octroyant des crédits. Il s'agit d'une réforme radicale du système en vigueur. En cas d'adoption de ce système, les banques commerciales ne pourraient plus faire travailler les avoirs à vue sur leurs comptes, qui génèrent des bénéfices et permet-

tent de verser des intérêts aux titulaires de comptes. Cela ralentirait les prêts et renchérirait leur coût, car seuls des prêts intégralement couverts par des dépôts d'épargne pourraient être accordés. Or, le crédit est indispensable aux entreprises qui veulent investir, innover et générer des emplois.

Le Parlement fédéral rejette nettement l'initiative. Il estime que, si elle était adoptée, la Suisse deviendrait un terrain d'expérimentations hasardeuses et qu'il serait plus difficile pour la BNS de mener sa politique monétaire, entraînant ainsi des

risques considérables pour l'économie du pays.

La CCIG se prononce contre l'initiative et rejoint les arguments du Parlement fédéral. En effet, l'initiative prévient certes les ruées bancaires sur les avoirs à vue, mais elle menace la stabilité des prix et risque de provoquer une crise monétaire. De plus, le versement de bénéfices annuels élevés promis par le projet à la Confédération, aux cantons et aux citoyens par la BNS met en péril l'indépendance de cette dernière.

Position de la CCIG : **NON**

Enjeu cantonal

Pour un salaire des fonctionnaires équitable

La loi cantonale genevoise modifiant la loi sur la Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires (LCPPF) (11773) du 12 octobre 2017 met fin à une particularité des fonctionnaires de police qui voyaient l'Etat financer le rattrapage de la caisse de retraite, lorsqu'un policier montait en grade ou lorsqu'une annuité lui était octroyée, augmentant de fait son salaire. Cette modification soumet les fonctionnaires de police au même régime que les autres

employés de la fonction publique assurés auprès de la CPEG (Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève).

La CCIG se prononce, tout comme le Grand Conseil, en faveur de la loi. En effet, elle appuie l'égalité de traitement entre tous les employés de la fonction publique, et de ce fait le gain de plus de deux millions de francs pour les finances publiques du canton que cette loi générerait.

Position de la CCIG : **OUI**



Votre Concessionnaire Mercedes-Benz Rive Gauche-Lac.

- VENTE
- SERVICE APRES-VENTE
- CARROSSERIE
- PIECES DETACHEES
- ACCESSOIRES
- CAVENG CENTRE OCCASION StarClass

Mercedes-Benz
The best or nothing.



Automobiles Caveng SA
135 route de Chêne, 1224 Chêne-Bougeries, téléphone +41 22 888 16 16, www.automobiles-caveng.ch

COMMERCE INTERNATIONAL

L'Afrique, un vivier de richesses économiques

Fin mars, la CCIG a participé à une mission économique suisse au Nigéria et en Côte d'Ivoire conduite par le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann, mais aussi à l'Africa CEO Forum, qu'elle soutient et promeut.

Cette délégation a fait halte au Nigéria du 21 au 23 mars, puis en Côte d'Ivoire, l'Africa CEO Forum 2018 ayant lieu dans la foulée les 26 et 27 mars à Abidjan, capitale économique ivoirienne. Pour rappel, cette manifestation mobilise plus de 1500 participants: une plateforme exceptionnelle de débats sur les perspectives économiques de ce continent à la croissance majeure, et une façon d'accompagner le développement des entreprises africaines. « Sa tenue sur sol genevois une année sur deux, constitue une courroie de transmission de premier plan entre les marchés africains et les entrepreneurs suisses », se réjouit Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG.

Menée par le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, la délégation se composait de personnalités politiques, d'hommes d'affaires et d'organisations comme la CCIG. Des représentants des plus grandes sociétés helvétiques ainsi que des



Michael Kleiner, Economic Development Officer à la DG Deri (tout à gauche) et Vincent Subilia (tout à droite), sont aux côtés de Pierre Maudet sur le stand de Swiss Presence.

fleurons de l'économie genevoise en faisaient partie.

Pierre Maudet y participait également. Retrouver le conseiller fédéral et le conseiller d'Etat genevois à Abidjan dans le cadre du Africa CEO Forum témoigne de l'importance que revêt l'Afrique pour la Suisse et Genève en particulier. Leur présence consacre également les efforts menés par la CCIG pour soutenir le Forum, plus importante manifestation du secteur privé africain, au sein de laquelle elle a tenu un stand « Swiss Presence » avec l'Etat de Genève et l'Université de Genève.

Deux pays clés pour la Suisse

Le Nigéria et la Côte d'Ivoire sont des partenaires privilégiés de la Suisse. Le premier fournit surtout des produits pétroliers, le second du cacao. Au total, la Suisse a importé pour 526 millions de francs et exporté pour

185 millions, soit une balance commerciale largement en leur faveur. En 2016, le nombre d'emplois induits par les investissements suisses s'élevait à 8685 au Nigéria et 3048 en Côte d'Ivoire. Courant mars a été signé le traité instituant la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), un marché commun datant de 1991 comprenant huit communautés régionales. Ce marché de 1,2 milliard d'habitants en comptera 2,4 milliards en 2050, mais il doit se doter des infrastructures qui lui font encore cruellement défaut.

Certes, l'Afrique n'en a pas fini avec certaines convulsions politiques, mais une transformation économique s'y opère. Les investisseurs internationaux se mobilisent pour saisir les opportunités qu'offre ce continent et dont la population en pleine croissance dispose d'un pouvoir d'achat prometteur. ■

L'Arménie au carrefour des civilisations

Une délégation arménienne et des entrepreneurs de la région ont récemment suivi à la CCIG une conférence sur les perspectives d'affaires dans cette république, devenue indépendante en 1991. Un événement co-organisé avec le « Trade Representative of the Republic of Armenia to the Swiss Confederation ». Rarement la CCIG n'avait accueilli autant de monde pour un séminaire dans ses murs. Les intervenants de ce 12 avril ont abordé, il est vrai, toutes les facettes de cette ex-république soviétique, membre de l'Union économique eurasienne.

Tigran Davtyan, représentant permanent d'Arménie auprès de l'OMC, a relevé la réforme démocratique et l'ouverture vers l'économie de marché, en partenariat avec l'Union européenne, ses voisins d'Orient et la Russie. Dans la foulée, Hayk Hovhannisyanyan, représentant commercial d'Arménie en Suisse, a expliqué les motivations à investir dans ce pays de trois millions d'habitants et dont la diaspora est quatre fois supérieure en nombre.

Ligia Ghazaryan, chef de division à la Banque Centrale d'Arménie, a vanté les mérites de son système financier, stable, sûr et doté de taux attractifs. Le rapport qualité-prix de la vie y est inégalé dans la région. « Les perspectives d'investissements sont parti-

culièrement marquées dans les énergies renouvelables et l'innovation technologique », a plaidé le D^r Klaus Wolf, directeur chez KGAL Investment Management.

La présidente du Comité d'Etat du tourisme d'Arménie, Zarmine Zeitountsian, a rappelé les richesses de cet Etat à la capacité hôtelière en perpétuelle évolution.

L'attractivité des zones franches arméniennes a été évoquée par Nika Manukova, gestionnaire régionale de l'Organisation mondiale des zones franches. Vartkess Knadjian, fondateur de l'Association des bijoutiers arméniens, a expliqué pourquoi la joaillerie, et en particulier le polissage de diamants, y était si renommée. La riche industrie des boissons, elle, a été présentée par Sergey Torosyan, directeur développement de Gyumri Bière et Sevan Eau. Quant à la production viticole et l'éco-tourisme, ils ont été défendus avec humour par l'entrepreneur genevois et avocat Vicken Bayramian, de Field Solutions.

En clôture de séminaire, Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG, et Arsen Ghazaryan, président de l'Union des fabricants et des entrepreneurs d'Arménie, ont signé un mémorandum d'accord destiné à renforcer les liens commerciaux entre l'Arménie et Genève. Les participants ont eu ensuite le plaisir de déguster des spécialités mises en avant par la délégation. ■



CYCLE DE FORMATION POUR LES EXPORTATEURS

Dans le cadre du service qu'elle délivre en matière de carnets ATA, certificats d'origine et CITES, la CCIG s'attache également à former les exportateurs. C'est ainsi que le 23 mai, un spécialiste viendra présenter comment obtenir le statut de « chargeur connu » et comment éviter le non-chargement des envois tout en économisant des frais. Ce séminaire, qui se tiendra à la CCIG, a pour titre **La sûreté dans le fret aérien**.

Il sera également présent à la CCIG le 12 septembre prochain, lors du séminaire intitulée **Incoterms 2010** afin de donner des conseils pour bien acheter ou vendre, en maîtrisant les coûts de transport.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/Agenda

**PALAIS
CREATIONS**
TRAITEUR DES GRANDS EVENEMENTS



Événements d'entreprise
Inaugurations
Lancements de produits
Cocktails
Banquets

“FAIRE
POUR VOUS
LES CHOSES
EN GRAND”

Palais Créations SA
CP 112
1218 Le Grand-Saconnex
T. +41 (0)22 761 15 80

INFO@PALAISCREATIONS.CH
WWW.PALAISCREATIONS.CH

INFO CCIG

L'innovation ouverte, une notion d'avenir

La CCIG a lancé officiellement le festival Open Geneva 2018 en accueillant le 9 avril plusieurs événements, en particulier une table ronde sur le thème « L'innovation au service de la croissance des PME: Le hackathon pour les Nuls ».

Le saviez-vous? Le mot hackathon, sur lequel est basé ce festival 2018, est une contraction de « hacker » et « marathon ». Alors qu'une séance de brainstorming réunit des personnes que l'on a choisies, le hackathon est ouvert à tous. Cet état d'esprit serait propice pour parcourir le chemin allant de l'invention à l'innovation. Une méthode qui a aussi le mérite de s'adapter autant aux grandes entreprises qu'aux PME.

La table ronde du 9 avril a donné la parole à plusieurs entrepreneurs et spécialistes. D'emblée, le président d'Open Geneva Thomas Maillard explique quel peut être l'intérêt de participer à un tel événement. Pour un étudiant, cela peut lui permettre de trouver un job, pour un employeur de trouver la bonne idée et, pour tout un chacun, d'augmenter son expertise. Pour Pierre Mirlesse, vice-président Public Sector health-care and pharma sales à Hewlett Packard Enterprise, « le fait de participer à un hackathon répond à la motivation altruiste qui prévaut dans notre société d'aujourd'hui ». Selon Didier Faure, Project Manager Smart City à Innobridge Services S.à.r.l., « la capacité de collaborer des humains ne pourra jamais être remplacée par des robots ». Et de fait, le hackaton va tout faire pour stimuler la collaboration: une infrastructure accueillante, de la communication avant, pendant et après l'événement et un

programme alternant échanges en petits groupes et séances plénières.

Un retour sur investissement intéressant

La modératrice du débat Alexandra Rys, membre de la Direction à la CCIG, demande s'il y a des prérequis pour qu'une PME se lance dans un processus d'innovation. Réponse de Thomas Maillard: « cela dépend de la propension aux risques de l'entreprise ». De son côté, Pierre Mirlesse met en avant la volonté impérative de « leadership du patron qui devra porter le projet et créer le cadre de discussion ».

Avant de se lancer dans un processus d'innovation ouverte, il est bon que l'entreprise se pose les bonnes questions: est-elle ouverte au changement? Quel est son rapport à l'échec et aux collaborations? Le personnel est-il au clair sur la mission de l'entreprise et quel est son niveau d'autonomie?

Aux yeux de Pascale de Senarclens, associée à Witty Innovation Lab, il est vital pour une PME d'intégrer cette dimension d'innovation, qui permet d'augmenter l'engagement de l'employé. Et même, « ne pas engager ses collaborateurs dans une



recherche de sens peut s'avérer dangereux si l'entreprise rencontre des problèmes ». Jonathan Normand, directeur exécutif B Lab (Suisse), précise que, comme les PME n'ont pas l'habitude d'interroger leurs clients, « il est important que des facilitateurs participent au processus ».

Mais où se situe Genève en matière d'innovation? « Le concept de smart city qui y a été développé est unique. Il faut donc donner un maximum de visibilité à ce type d'expérience », se réjouit Pierre Mirlesse. Thomas Maillard relève l'aspect spécifique d'Open Geneva qui permet de partager les découvertes des différents hackathons thématiques lors du Hackshow final. Interrogé sur la façon de faire perdurer cet esprit d'innovation après l'événement, il poursuit: « il n'y a pas de solution miracle, mais on peut impliquer les intéressés à participer à un incubateur ponctuel tel que Best for Geneva ».

En guise de conclusion, Vincent Subilia, directeur général adjoint de la CCIG, se dit persuadé que Genève doit suivre la règle des 3 C (pour Créativité, Collaboration et Confiance) afin de relever au mieux les défis qui l'attendent. ■

De quoi parle-t-on exactement?

L'invention: c'est un moyen nouveau par lequel il est possible de résoudre un problème pratique donné. Elle est en général reconnue par la délivrance d'un brevet.

La créativité: c'est la capacité de mettre en œuvre un concept neuf, un objet nouveau ou à découvrir une solution originale à un problème.

L'innovation: c'est un principe lié aux capacités d'une société de trouver des solutions nouvelles dans des secteurs marchands ou non.

L'innovation ouverte: c'est un mode d'innovation fondé sur la collaboration et le partage des savoirs. L'approche peut être autant altruiste que de partenariat économique.

Trouver des appels d'offres en un clic

Les marchés publics constituent une excellente opportunité de croissance et représentent un enjeu de taille pour les entreprises. Rien qu'en Suisse, ils sont estimés à quelque 40 milliards de francs par année.

Pour aider les entreprises à détecter de nouveaux marchés et à développer leur carnet d'affaires, la CCIG met à leur disposition un **moteur de recherche mis au point par TendersPage**, plateforme de référence dans la veille sur les marchés publics.

Sur la page www.ccig.ch/Services/Autres/Trouver-des-appels-doffres de son site, il suffit de saisir dans la

barre de recherche le mot-clé de l'activité recherchée. Un résumé des 50 premiers appels d'offres actuellement ouverts en Suisse s'affiche. Pour en obtenir gratuitement le détail, il faut cliquer sur l'offre désirée et remplir les champs requis.

Les entreprises qui souhaitent effectuer la recherche sur d'autres pays et/ou qui désirent recevoir quotidiennement des appels d'offres ciblés, immédiatement après leur parution, peuvent souscrire un abonnement (différentes modalités possibles) directement auprès de TendersPage. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS: <https://tenderspage.com/fr>

Du nouveau à la CCIG!

Engagé en 2008, Charles Lassaue, membre de la Direction, quitte la CCIG pour prendre en charge le secrétariat général d'une commune de la rive gauche. Avocat de formation, il a fait bénéficier la Chambre des multiples facettes de son talent tant en matière d'aménagement du territoire que de fiscalité. Sous sa houlette, d'importants succès lors de votations populaires ont pu être engrangés. La CCIG le remercie sincèrement de son engagement et regrette le départ d'un collègue chaleureux et compétent.

À quitté également la CCIG l'assistant politique Marc Rädler, qui a, lui aussi, saisi une autre opportunité professionnelle. Qu'il soit ici remercié pour la qualité sans faille du travail fourni pendant ses années à la CCIG.



De g. à dr., les trois responsables de projets: Karin Byland, Marie-Louise Possa et Amanda Müller.

Nathalie Hardyn, actuellement en charge de plusieurs dossiers politiques, des ressources humaines et des services généraux, prend la tête du Département politique de la CCIG, nouvellement créé. Elle l'animera avec une équipe renforcée par deux responsables de projets confirmées: Amanda Müller (Bachelor communication, politique et société, Montréal) et Karin Byland (DEA en science politique, Licence ès sciences politiques, Genève).

La CCIG salue également le retour de Marie-Louise Possa (Master en politique et management public, IDHEAP Lausanne, Bachelor en relations internationales, Genève), heureuse jeune maman, et responsable de projets du département politique.

Last but not least, Patrick Bartolo, qui épaula la comptabilité depuis plusieurs mois, est engagé en tant que directeur administratif et financier.

e-services

C'est fou comme quelques clics peuvent améliorer un voyage.

ResaPark • Priority Lane • Salon VIP



Réservation
www.gva.ch/eservices

by GENEVE
AÉROPORT

ENVIRONNEMENT URBAIN

La technologie au service du recyclage

Sortera sortira bientôt de terre à Genève. Ce nouveau centre de tri, totalement robotisé et doté d'intelligence artificielle, traitera chaque année 70 000 tonnes de déchets industriels et de chantiers provenant du canton. Un projet unique en Suisse.

Les travaux d'édification du futur centre de tri Sortera ont débuté et dureront 18 mois. La pose de la première pierre s'est tenue le 12 mars dernier à Sogetri SA, société sise au cœur de la zone industrielle Zimeysaver.

La combinaison de machines de haute technologie (tris optiques, cribles balistiques, bras robotisés) placera ce futur Ecopôle à la pointe

de l'innovation pour le tri des déchets destinés aux filières de recyclage et de valorisation.

Lors de la cérémonie, le Conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA), Luc Barthassat, s'est réjoui de la mise en service de ce centre parmi les plus modernes de Suisse: « Si Genève veut réussir son pari d'éviter la taxe au sac, elle doit atteindre le cap national des 50 % de déchets recyclables. Avec de tels efforts des entreprises, l'objectif se rapproche ». Pour Thierry Vialenc, directeur général de Sogetri SA, « cet Ecopôle permettra de traiter toutes sortes de déchets, ce qui déchargera du coup son autre site de la Praille. Il sera en lien avec le projet Cheneviers

4 de SIG ». Selon Vincent Chapel, président d'Helvetia Environnement SA, cette construction parachève « sept ans d'élaboration du projet ». Jacques Martelain, directeur du Service de géologie, sols et déchets (GESDEC) de l'Etat, a souligné « l'importance du tri à la source, mais aussi du risque financier que prennent les industriels ». ■



De g. à dr. Thierry Vialenc, Jacques Martelain et Vincent Chapel.

ENTREPRISES FAMILIALES

Des heures d'ouverture plus souples

L'étude **Entreprises familiales : une vision à long terme dans un monde pressé**, réalisé pour le Séminaire économique 2017, comprenait des encadrés, dont celui que nous relayons ici.

Au-delà du pur intérêt intellectuel, la définition de l'entreprise familiale revêt aussi un intérêt commercial. En effet, la loi genevoise régissant les heures d'ouverture des magasins prévoit des exceptions pour « les entreprises familiales au sens de l'article 4 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce ». Et que dit ce dernier ? Que la loi sur le travail (Ltr) ne « s'applique pas aux entreprises dans les-

quelles sont seuls occupés le conjoint ou le partenaire enregistré du chef de l'entreprise, ses parents en ligne ascendante et descendante et leurs conjoints ou leurs partenaires enregistrés, ainsi que les enfants du conjoint ou du partenaire enregistré du chef de l'entreprise ».

Concrètement, ce type de commerces peut rester ouvert le soir, la nuit, le dimanche et les jours fériés pour autant qu'ils n'occupent pas de personnel (comprenez: de personnel non membre de la famille) au-delà des heures de fermeture normales des magasins, explique Jacques Folly, délégué au développement économique du commerce du canton de Genève. Voilà pourquoi des dizaines de shops et épiceries sont ouverts lorsque tous les autres ont portes closes. Et pourquoi l'on

tombe parfois sur des annonces émanant de stations-services recherchant « une entreprise familiale occupant au moins 6 membres de la même famille » afin de pouvoir « proposer à leurs clients de faire leurs achats dans un magasin *convenience* ouvert 365 jours par année ».

À noter encore que, comme le précise Jacques Folly, la loi sur les heures d'ouverture prévoit d'autres exceptions (kiosques et entreprises de services aux voyageurs, entreprises régies par la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement, bureaux de change, marchands de marrons...). Enfin, à Genève, cette loi est cantonale, alors que dans d'autres endroits (Vaud et Fribourg notamment), la réglementation est communale. ■

TABLE RONDE DU GRAND GENÈVE

Les coûts d'entreprise ne sont pas une fatalité

Optimiser ses coûts, un objectif essentiel pour la plupart des entrepreneurs. La première Table ronde du Grand Genève 2018, qui avait pour cadre la CCIG, s'est penchée le 13 mars dernier sur ce casse-tête pour de nombreux dirigeants.

Quand on œuvre à la fois sur sols suisses et français, la gestion des coûts de part et d'autre de la frontière se révèle souvent problématique en raison de différences de fiscalité, de taux de change, de bureaucratie ou de mobilité. Afin de développer des activités transfrontalières, il existe pourtant un certain nombre de bonnes pratiques à connaître et de pièges à éviter.

Un panel d'experts et dirigeants a pu prodiguer des conseils sur les procédures à suivre ou faire part de leurs expériences respectives. Le directeur d'IEM Philippe Menoud possède deux entreprises, l'une en Suisse, l'autre en France. Comme beaucoup de patrons, il doit gérer les problèmes de facturation, de fiches de paie séparées ou de travailleurs détachés. Jean-François Pissettaz, qui préside un réseau de fiduciaires de part et d'autre de la frontière, encourage à bien s'entourer dès le début. Pour être présent dans les deux pays, il conseille par exemple la forme juridique de filiale plutôt que de succursale, ce qui supprime tout problème d'interdépendance. La protection du travailleur en cas d'accident ou de licenciement est plus poussée dans l'Hexagone qu'en Suisse. À l'in-



De g. à dr. Philippe Menoud, Stéphane Bouvet, Alexandra Rys (CCIG), Jean-Marc Sabet et Jean-François Pissettaz.

verse, les coûts de location et les charges salariales y sont bien moindres. Jean-François Pissettaz ajoute qu'un collaborateur suisse demandera souvent des horaires plus cadrés. Il annoncera en outre des aptitudes linguistiques qui se révéleront souvent exactes, ce qui ne sera pas forcément le cas en France.

Le Savoyard Stéphane Bouvet dirige l'agence événementielle Cameleon Organisations, qui s'est aussi implantée à Genève sur demande de sa clientèle suisse pour instaurer une certaine proximité dans les contacts et les pratiques administratives ou bancaires. « Mais faire venir les fournisseurs français en Suisse n'est pas forcément intéressant », indique-t-il. Jean-Marc Sabet est à la tête de b-Share, une société de changes de devises en ligne. Il joue sur l'effet frontière et sur son volume de transactions pour proposer des taux attractifs. Savoir maîtriser les coûts et connaître les procédures, notamment fiscales, peut être déterminant pour le succès ou l'échec d'une affaire transfrontalière, alors autant y réfléchir à deux fois ! ■

■ VIDÉO RÉCAPITULATIVE SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA CCIG :

<https://tinyurl.com/optimiser-ses-couts>

■ INFOS GÉNÉRALES : www.ccifs.ch

PAIEMENTS

Un système qui facilitera la vie des entreprises!

La réforme du système des paiements, rendue nécessaire par la nouvelle norme internationale ISO 20022, entre en vigueur le 30 juin prochain. Une conférence organisée le 24 mai par la CCIG et la BCGE en présentera les contours.

Après les mots de bienvenue des dirigeants de la CCIG et de la Banque Cantonale de Genève (BCGE), Kévin Nicod, spécialiste E-solutions entreprises de la BCGE,

présentera en particulier les bonnes pratiques à adopter, exemple concret à l'appui. Il fera le point sur les systèmes en cours et plus généralement sur l'automatisation des processus.

Des flux de paiements optimisés

Cette conférence, destinée aux entreprises de toutes tailles, démontrera que ce passage obligé donne l'occasion d'optimiser les flux de paiements des sociétés. Le règlement sera plus simple, rapide et

efficace. La gestion de la trésorerie s'en trouvera améliorée grâce aux nouveaux processus digitalisés. Le remplacement des bulletins de versement par la QR facture ouvrira ce mode de paiement vers le numérique en l'optimisant.

Une migration en douceur

La BCGE a en fait déjà adopté la norme ISO 20022 à la fin 2017. Mais, comme d'autres établissements financiers, ses clients ont jusqu'au 30 juin prochain pour migrer du lan-

gage DTA à XML. Elle a jusqu'au 30 juin prochain pour veiller à ce que la migration du langage DTA à XML se soit bien effectuée avec ses clients. « Pour ces derniers, il ne suffit pas d'acquiescer le logiciel adapté, il faut

aussi veiller à opérer la mise à jour. Les entreprises qui ont passé par certains spécialistes doivent être particulièrement vigilantes sur la réussite de cette migration », nous a précisé Kévin Nicod. ■

CONFÉRENCE

Judi 24 mai 2018 de 8h à 10h - CCIG

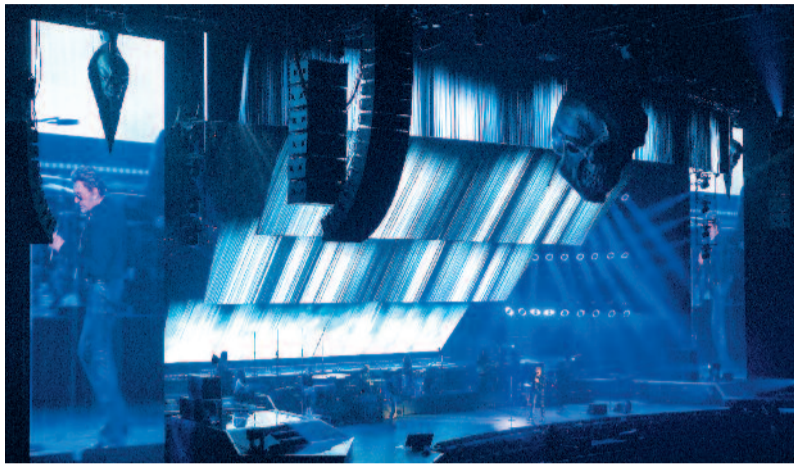
Votre entreprise sera-t-elle à l'arrêt après le 30 juin ? Harmonisation du trafic des paiements : impacts et opportunités

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : www.ccig.ch/Agenda



INFOSPONSOR

Skynight: le pari français, les retombées en Suisse



Johnny Halliday – tournée 2016

Après 4 ans de présence en France et l'ouverture d'une filiale lyonnaise, au vu des activités globales et des investissements importants pour accompagner cette nouvelle structure, le choix d'un positionnement spécifique a porté ses fruits et l'année 2017 s'est terminée sur un résultat positif pour la société genevoise.

Prestataire audiovisuel depuis plus de 30 ans et acteur majeur dans le domaine en Suisse, en plus du développement des activités pour l'événementiel institutionnel et corporatif, Skynight s'est lancée à l'assaut du marché français, notamment des grosses productions. Dès ses premiers pas dans l'Hexagone, les signatures pour des tournées se

sont enchaînées: Stromae, Johnny Halliday, Polnareff, Julien Doré, Matt Pokora, Florent Pagny, Gad Elmaleh, Jamel Debbouze, Dany Boon... Skynight est ainsi devenue un des principaux acteurs dans le domaine de la vidéo, forte d'un parc matériel permettant de répondre aux demandes les plus pointues.

La maîtrise exigée dans ces spectacles toujours plus impressionnants trouve bon nombre d'applications dans d'autres environnements: au SIHH, à Baselworld, au Salon de l'auto ou au salon Ebase, les stands se parent d'écrans LED de tailles imposantes, de projections et d'effets spéciaux bluffant qui combinent lumière et son.

En intégrant la vidéo dans ses métiers, gérer du multimédia est également devenu une nécessité et Skynight a développé cette compé-

tence supplémentaire. En parallèle à son développement français, Skynight a décidé de mettre davantage l'accent sur son département d'installations permanentes. Cela s'est rapidement traduit par nombre de réalisations récentes comme à la Haute Ecole de Design de Genève, au Campus Biotech

ou au Musée Camille Bloch à Courtelary, pour lequel elle a obtenu le mandat de l'installation audiovisuelle complète. ■

SKYNIIGHT

■ DÉCOUVREZ TOUTES LES ACTIVITÉS DE SKYNIIGHT: www.skynight.com



Musée Camille Bloch - Courtelary

AGENDA

FORMATION

CAS en Leadership de la transformation digitale

Ce nouveau Certificate of Advanced Studies (CAS), créé à l'instigation de la CCIG (voir CCIGinfo no 4 – Avril 2018), permet de répondre aux besoins croissants des entreprises en matière de digitalisation.

Les membres de la CCIG bénéficient d'un **rabais de 10%** sur le coût du CAS. Ils signaleront leur appartenance à la CCIG lors de leur inscription.

■ POUR EN SAVOIR PLUS: www.transformation-digitale.unige.ch

SÉMINAIRE

Mardi 15 mai 2018 de 7h30 à 10h - CCIG

La valorisation du patrimoine humain à l'ère de la digitalisation

Ces prochaines décennies, l'arrivée de la digitalisation en entreprise et de la robotisation en industrie vont profondément transformer notre monde du travail. Les humains sont destinés à s'adapter à des apports technologiques en perpétuelle innovation et à collaborer quotidiennement avec des machines en usine. Ces changements sont inéluctables et l'Homme va connaître une nouvelle étape fondamentale dans sa longue évolution. Ces bouleversements ne manquent pas de soulever maints questionnements quant à la place réservée aux hommes dans les futurs processus de production et de gestion des biens et services. Dans ce séminaire sera proposée une lecture des événements basée sur une perception pro-positive des transformations à venir.

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda

SALON DE L'AVIATION D'AFFAIRES EBACE2018



Du 29 au 31 mai 2018 - Palexpo, Genève

La CCIG est partenaire de l'événement et les membres de la CCIG bénéficient d'un **rabais de 100\$** sur le ticket d'entrée.

Pour en bénéficier, contacter David Mlikota, 022 819 91 11 ou d.mlikota@ccig.ch.

■ POUR EN SAVOIR PLUS: <https://ebace.aero/2018/>



PHOTOVOLTAÏQUE



CHAUFFAGE

VOTRE PÔLE DE COMPÉTENCES EN ÉNERGIE

Les sociétés de Groupe E vous proposent des solutions durables et innovantes en matière d'énergie.

groupe e



ÉLECTROMÉNAGER



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



TRAITEMENT DE L'EAU



MOBILITÉ

AGENDA suite

SYMPOSIUM 2018 DE LA HEG - GENÈVE

Jeudi 31 mai 2018 de 9h à 17h30
HEG Genève, rue de la Tambourine 17, Carouge

Fake News, qui croire? Impact économique, politique et scientifique de la désinformation

Comment décider et sur quelle base? Ne se fait-on pas influencer à son insu? Qui croire? Selon une étude du MIT, sur Twitter une information fautive a 70% de plus de chances d'être propagée qu'une vraie. La méfiance et la suspicion pourraient devenir la règle. De plus, il ne se passe pas un jour sans que la presse elle-même parle de Fake News. Face à ce constat alarmant, certains pays, ainsi que la Commission européenne se préparent à légiférer.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda

TABLE RONDE DU GRAND GENÈVE

Mardi 12 juin 2018 de 7h45 à 9h30 - Archamps Technopôle, France

PME: Comment bénéficier des réseaux de recherche du Grand Genève?

Biotechs, medtechs, cleantechs, digital, IA, mécanique appliquée... Nombreuses sont les filières d'avenir qui concernent les PME du Grand Genève et pour lesquelles de nombreux réseaux de recherche existent. Travailler sur ces sujets nécessite un accompagnement adapté et plusieurs possibilités en la matière sont proposées de part et d'autre de la frontière. Mais l'identification des bons interlocuteurs et des mécanismes de financement sont parfois difficiles pour les entreprises. Cette table ronde propose un éclairage complet sur ce sujet grâce aux interventions des principales structures d'accompagnement françaises et suisses, et au témoignage d'une entreprise ayant bénéficié des réseaux de recherche du Grand Genève pour se développer.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda

SAVE THE DATE

Jeudi 14 juin 2018 de 8h30 à 12h15, suivi d'un cocktail - CCIG

Cybersécurité et gouvernance: Les bonnes pratiques

Ce séminaire, co-organisé par la CCIG, Allianz, le Cercle suisse des administratrices et le Swiss Board Institute, traitera des coûts générés par les failles de sécurité informatiques et du type de dégâts qu'elles peuvent générer, des moyens d'éviter les risques pour les entreprises et de l'étendue de la couverture des assurances ainsi que des raisons pour lesquelles la cybersécurité concerne aussi les administrateurs de sociétés.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda

JOURNÉE ULCC

Jeudi 21 juin 2018 de 10h à 17h - Annecy

Convention d'affaires pour les cleantechs

Depuis le début de l'année, la CCIG préside l'Union lémanique des Chambres de commerce (ULCC). Dépendant du Conseil du Léman, celle-ci organise chaque année un événement destiné à valoriser les filières d'excellence du bassin lémanique. Après avoir consacré les bio- et medtechs en 2017, ce sont les cleantechs qui sont à l'honneur. La manifestation 2018 aura lieu dans le cadre de la première « International Cleantech Week », qui se tiendra à Annecy du 19 au 24 juin prochain, sous la forme d'une « Journée ULCC ».

La CCIG accompagnera les chefs d'entreprises actifs dans le domaine des énergies renouvelables qui souhaitent participer à cette journée de conférences et de rencontres.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda

RÉSEAUTAGE POUR LÈVE-TÔT

Jeudi 28 juin 2018 de 7h30 à 9h30 - CCIG

Le 7h30 de la Chambre

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes:

GROUPE MUTUEL - www.groupemutuel.ch

SWISS RISK & CARE SA - www.swissriskcare.ch

VK-COACH - www.vk-coach.com

HONEGGER SA - www.honegger.ch

AC-KONCEPT S.à.r.l. - www.ac-koncept.com

ALTAMEDIA S.à.r.l. - www.altamedia.ch

QATAR AIRWAYS - www.qatarairways.com

BLOSSOM S.à.r.l. - www.blossom-com.ch

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch/agenda

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:
Alexandra Rys

Rédaction:
Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier,
Nathalie Hardyn, Amanda Müller,
Alexandra Rys

Publicité:
Publi Annonces SA, tél. 022 308 68 78

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations:
publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale

Case postale 5039 - 1211 Genève 11

Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



PLATINE

SKYNIIGHT

RAMADA
@ncore
Geneva

BCGE

PRIX DE L'ÉCONOMIE
GENEVOISE
2017

OR

GONET
BANQUIERS 1845

DAUDIN&CIE
GESTION DE PATRIMOINE IMMOBILIER

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

TGV Lyria

ARGENT

PORTS FRANCS
et membres de caisses SA

SWISS RISK
& CARE
Our independence • Your best insurance

P&G

CATERING SERVICES
MIGROS

BRONZE

accès
Personnel

Allianz

SALESTRAFFIC

BDO

eu Business
School

DUFREY

DURACELL

generation
easyJet

fert

FLORIMONT

JTI

MESSERLI
Services

Procure
Systems

PROTECTAS

SIG

TRB
TR PUBLIOTE SA

OVERSEAS
UNE INVITATION
AU VOYAGE

OVERSEAS ULTRA-PLATE
QUANTIÈME PERPETUEL

VACHERON CONSTANTIN
GENÈVE, DEPUIS 1755